31/05/2024 Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

GAEC AURIÈRE MONTBERTRAND

3 rue du Four - La Mallevieille

15300 VALUÉJOLS

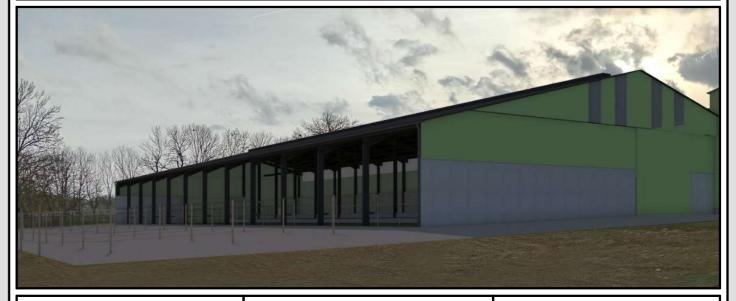
Localisation du projet : 3 rue du four - Mallevielle

15300 VALUÉJOLS

Description du projet de construction

- 1- Création d'une stabulation libre (aire paillée + aire d'exercice extérieure) pour bovins à l'engraissement avec une partie stockage fourrage.
- 2- Modification d'une façade sur un bâtiment existant (Sud du bâtiment 3).

Constitution du dossier					
Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13					
PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000e	PC4	Notice descriptive		
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200e		
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000°	PC6	Document graphique d'insertion		
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500e	PC7-8	Document photographique		
РС3	Plans en coupe - Éch: 1/500e				



SICA Habitat Rural - Cantal **Architecte**: Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 38

<u>Tampon - Signature:</u>

A Aurillac, le 31/05/2024

N° de page:

Dessiné par:

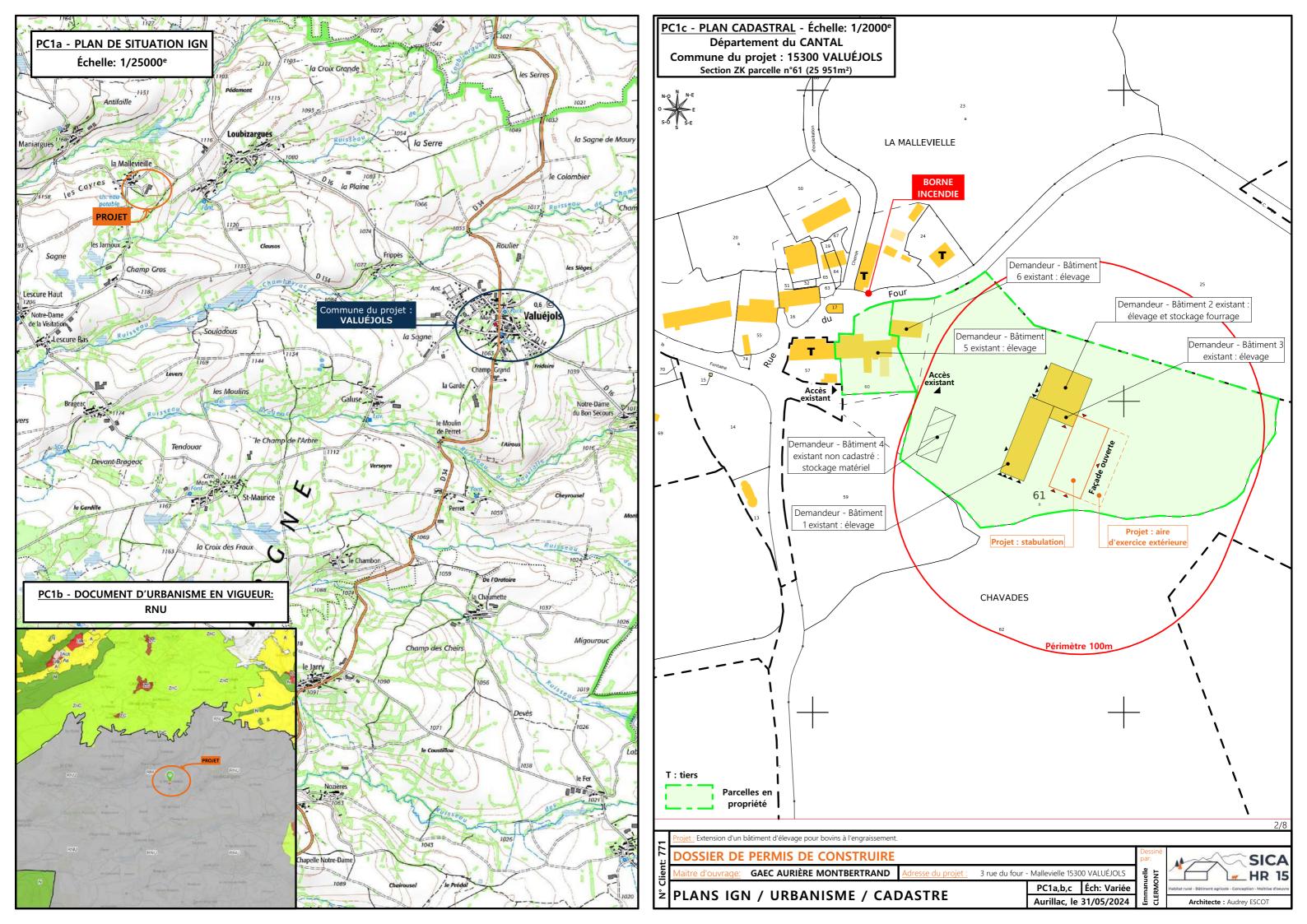
Emmanuelle CLERMONT

N° Client:

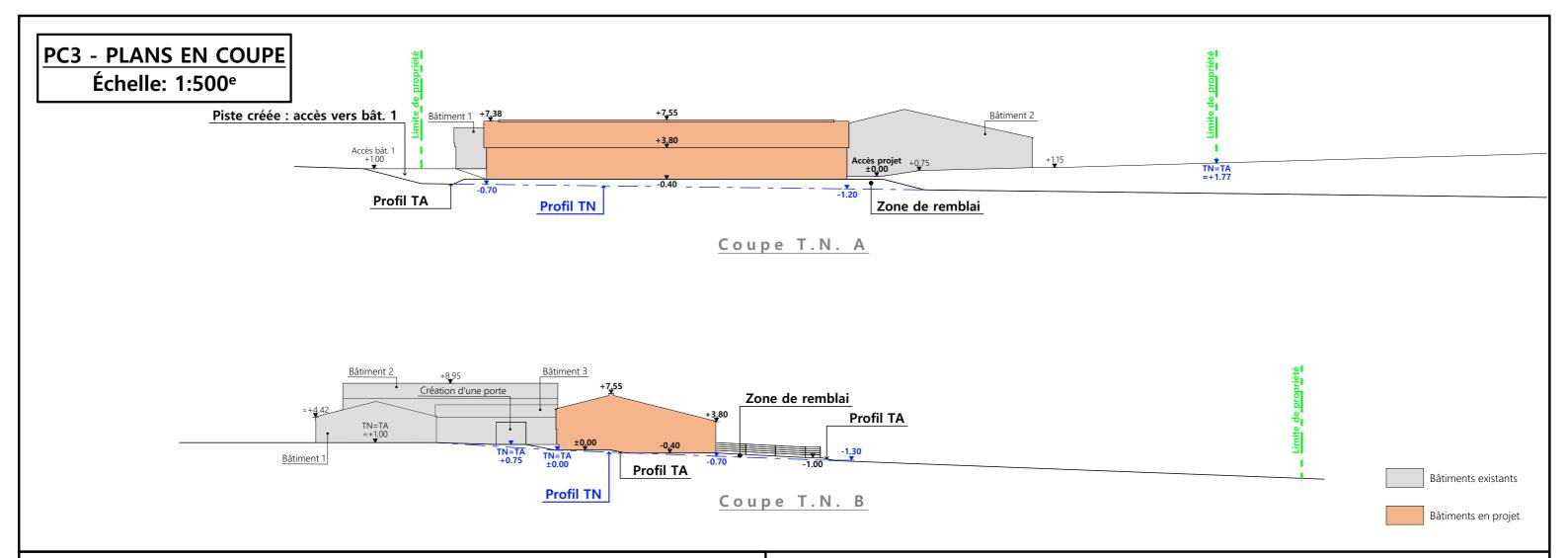
N° Document: PC01

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fourni

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.







PC4 - Notice descriptive

NOTICE PAYSAGÈRE GAEC AURIERE MONTBERTRAND / Construction d'une stabulation

A) ETAT DES LIEUX

Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « La Mallevielle », 3 rue du four, sur la commune de VALUEJOLS.

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : ZK 61 (25 951 m²)

- · Accès : L'accès se fait depuis la rue du four à l'ouest.
- Constructions dans un rayon 100m/50m: Dans un rayon de 100 m, il n'y a que des constructions agricoles appartenant au demandeur.
- · Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- · <u>Construction(s) existante(s) sur la propriété :</u> Au plus près du projet, il y a un bâtiment d'élevage (1) de plan rectangulaire. Un bâtiment d'élevage et de stockage (2) ainsi qu'un troisième bâtiment d'élevage (3) sont accolés perpendiculairement au premier.
- · <u>Matériaux des bâtiments existants conservés</u> : Les 3 bâtiments sont en métal et couverts en fibre de ciment de teinte naturelle. Le bâtiment 1 a des soubassements en béton, un bardage métallique en pignon RAL 1019, des menuiseries rouge tuile et des translucides en façades longitudinales.

Le bâtiment 2 possède des bardages et menuiseries de teinte verte avec bandeau translucide au nord. Le bâtiment 3 est un appenti dont la façade longitudinale et en béton et bandeau translucide.

Topographie:

Le terrain est en légère pente depuis les bâtiments existants.

- Raccordement existant : Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- <u>Présentation du projet</u> : Le projet du consiste à construire un bâtiment d'élevage.
- Implantation / Forme / Surface : Le projet sera implanté parallèlement au bâtiment 1. Il sera de plan rectangulaire et couvert à 2 pans. Il sera fermé sur 3 côtés et la façade Est sera entièrement ouverte pour permettre une zone d'exercice non couverte en continuité des parcs paillés. Il fera 1061 m² d'emprise au sol sans créer de la surface de plancher. A l'Ouest, on trouvera une partie réservée au stockage fourrage. Une porte sera également créée sur le bâtiment 3.
- Déblais / Remblais : Le projet suivra le plus possible la pente naturelle du terrain. Unl très léger remblai sera cependant nécessaire.

- Aménagement des abords : L'implantation du projet va créer une cour entre les bâtiments. Les abords seront stabilisés et connectés à la plateforme existante.
- Accès : L'accès existant ne sera pas modifié.
- Nécessité agricole :
- développer l'atelier d'engraissement (développement de l'atelier pour les vaches de réforme et mise en place d'un atelier pour les mâles)
- abriter les génisses qui passent actuellement l'hiver dehors.
- ICPE/RSD : ICPE élevage
- Effluents : Les bovins seront logés sur une aire paillée intégrale avec aire d'exercice non couverte. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires. Il n'y aura pas de gestion d'effluents sur l'aire d'exercice non couverte.
- Réseaux / Traitement EP : Pas de raccordement à prévoir. Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux existants et desservant d'ores et déjà l'exploitation. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

Matériaux :

Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : métal de teinte gris foncé

<u>Couverture</u>: acier RAL 7022 avec faitage ouvert/couvert

Façades: Soubassement béton brut.

Bardage métallique, à lames verticales, teinte verte, similaire à l'existant + éléments de polycarbonate en façade nord.

Menuiseries: Portes (compris la porte à créer): métallique, aspect et couleur similaire au bardage, vert.

CONCLUSION

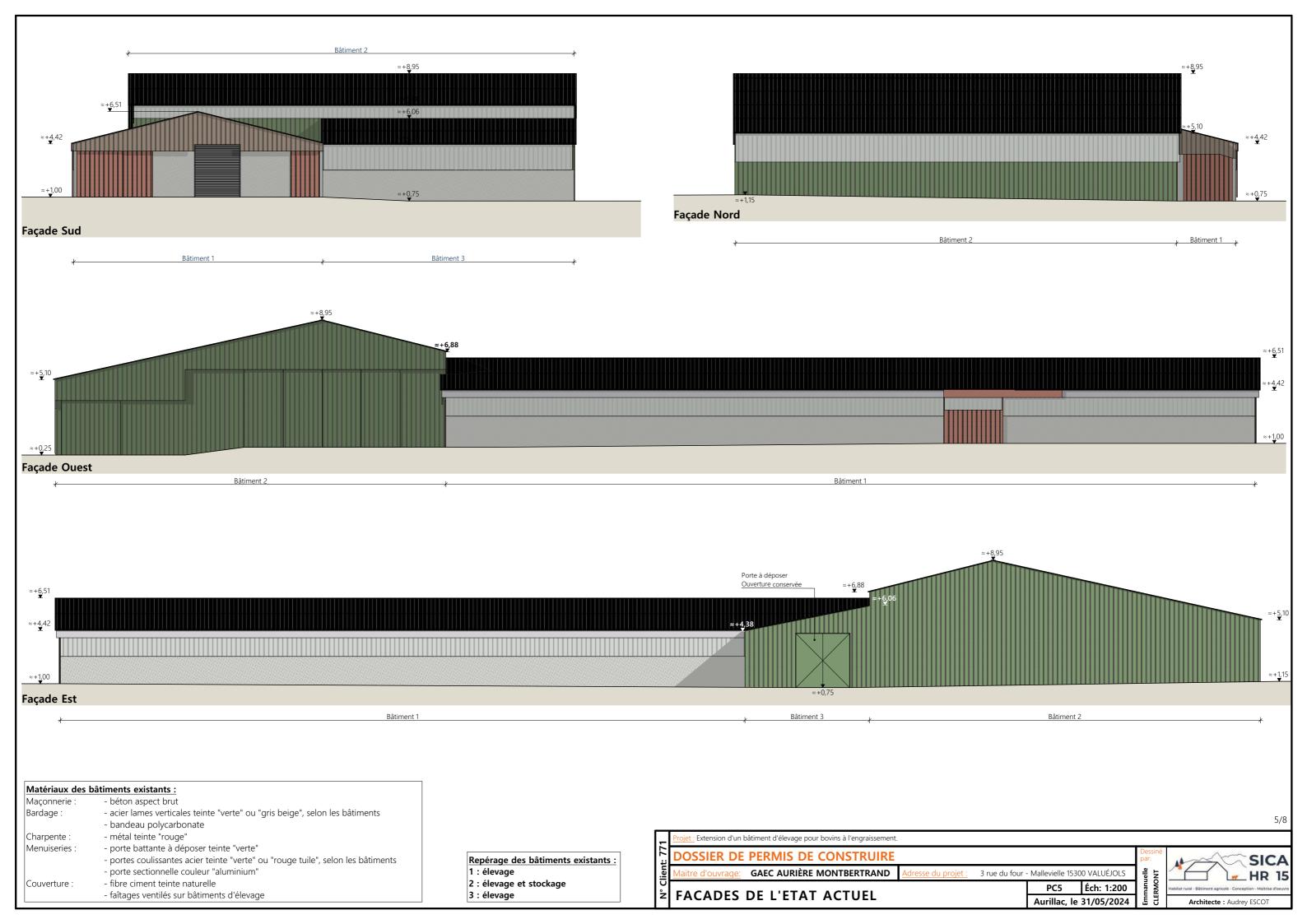
Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

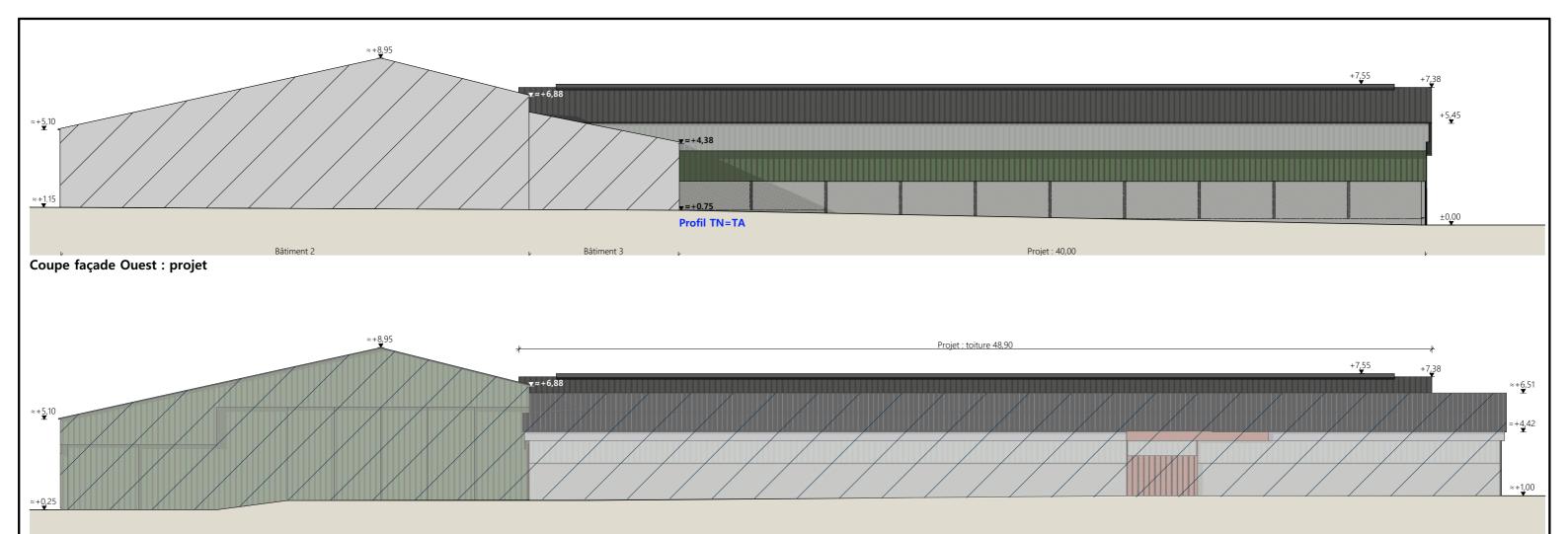
Projet: Extension d'un bâtiment d'élevage pour bovins à l'engraissement.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC AURIÈRE MONTBERTRAND | Adresse du projet : 3 rue du four - Mallevielle 15300 VALUÉJOLS |

PC3-4 | Éch: 1:500 |
Aurillac, le 31/05/2024 | Architecte : Audrey ESCOT





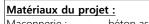
Façade Ouest : vue générale



Façade Est

Menuiseries:

Couverture:



Maçonnerie : - béton aspect brut de décoffrage

Bardage : - acier lames verticales teinte "verte" identique à l'existant

- bandeau polycarbonate isolé sur long pan Ouest

- translucides isolés verticaux larg. 1.00m sur pignon Nord

Charpente : - métallique gris foncé

- portes coulissantes : structure acier et bardage teinte "verte" identique à l'existant

- intégration d'une porte 1.00x2.00 ht dans la porte coulissante du pignon Sud sur table

d'alimentation, teinte et matériau identiques à la porte

- acier isolé ép. 40mm RAL 7022, compris toutes pièces de finition RAL 7022
- faîtages ouvert couvert (ouverture 25cm) RAL 7022



Bâtiments existants

Repérage des bâtiments existants :

1 : élevage

2 : élevage et stockage

3 : élevage

stants :

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC AURIÈRE MONTBERTRAND

FACADES DU PROJET

Extension d'un bâtiment d'élevage pour bovins à l'engraissement.

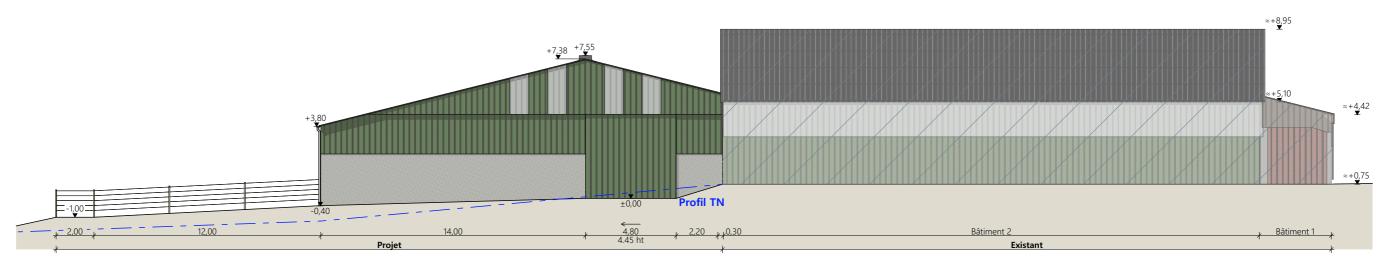
Adresse du projet :

3 rue du four - Mallevielle 15300 VALUÉJOLS

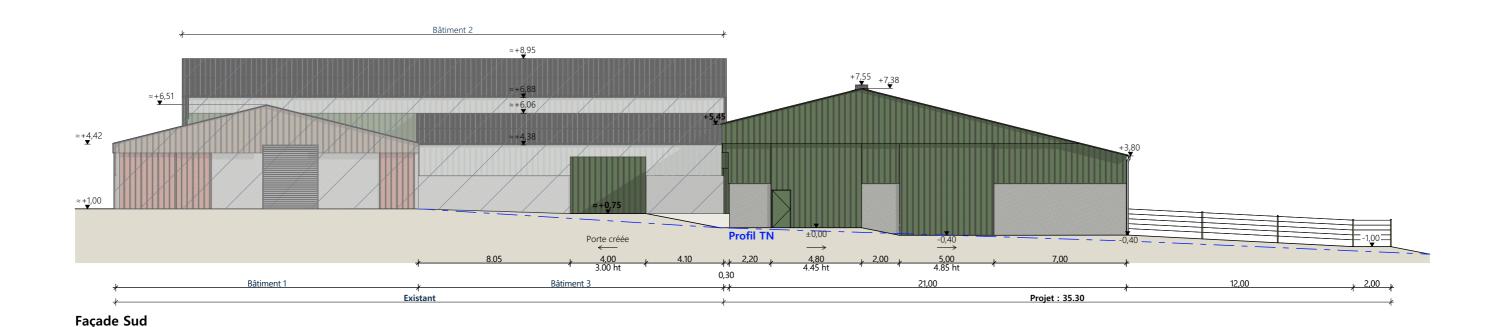
PC5 Éch: 1:200

Aurillac, le 31/05/2024

SICA
HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre
Architecte : Audrey ESCOT



Façade Nord



Matériaux du projet :

Couverture:

Maçonnerie: - béton aspect brut de décoffrage

Bardage : - acier lames verticales teinte "verte" identique à l'existant

- bandeau polycarbonate isolé sur long pan Ouest

- translucides isolés verticaux larg. 1.00m sur pignon Nord

Charpente : - métallique gris foncé

Menuiseries : - portes coulissantes : structure acier et bardage teinte "verte" identique à l'existant

- intégration d'une porte 1.00x2.00 ht dans la porte coulissante du pignon Sud sur table

d'alimentation, teinte et matériau identiques à la porte

- acier isolé ép. 40mm RAL 7022, compris toutes pièces de finition RAL 7022 - faîtages ouvert couvert (ouverture 25cm) RAL 7022

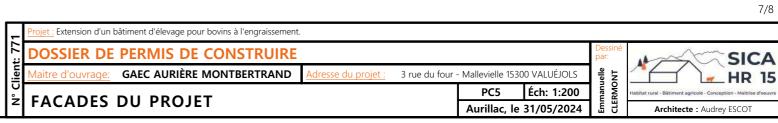


Repérage des bâtiments existants :

1 : élevage

2 : élevage et stockage

3 : élevage











PC6 - Vue 1 Insertion





- 31/05/2024 E.C. Dossier initial, première édition. Ind Date Par Modifications

TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

GAEC AURIÈRE MONTBERTRAND

3 rue du Four - La Mallevieille

15300 VALUÉJOLS

Localisation

3 rue du four - Mallevielle

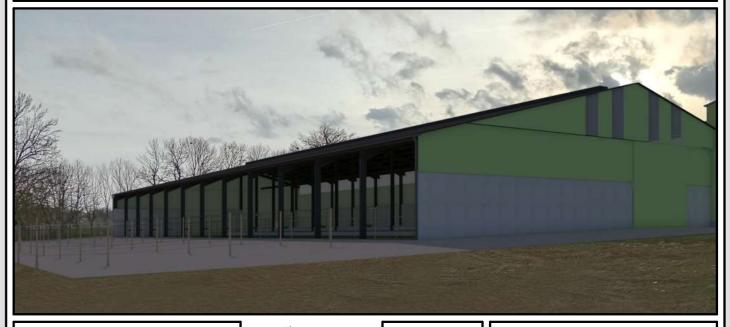
du projet :

15300 VALUÉJOLS

Description du projet de construction

- 1- Création d'une stabulation libre (aire paillée + aire d'exercice extérieure) pour bovins à l'engraissement avec une partie stockage fourrage.
- 2- Modification d'une façade sur un bâtiment existant (Sud du bâtiment 3).

Constitution du dossier				
DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200°			
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100e			
DET3	Perspectives 3D			



Conseiller Bâtiment:

Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 00











A Aurillac, le 31/05/2024

<u>Dessiné par:</u>

Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 771 N° Document: TECH01

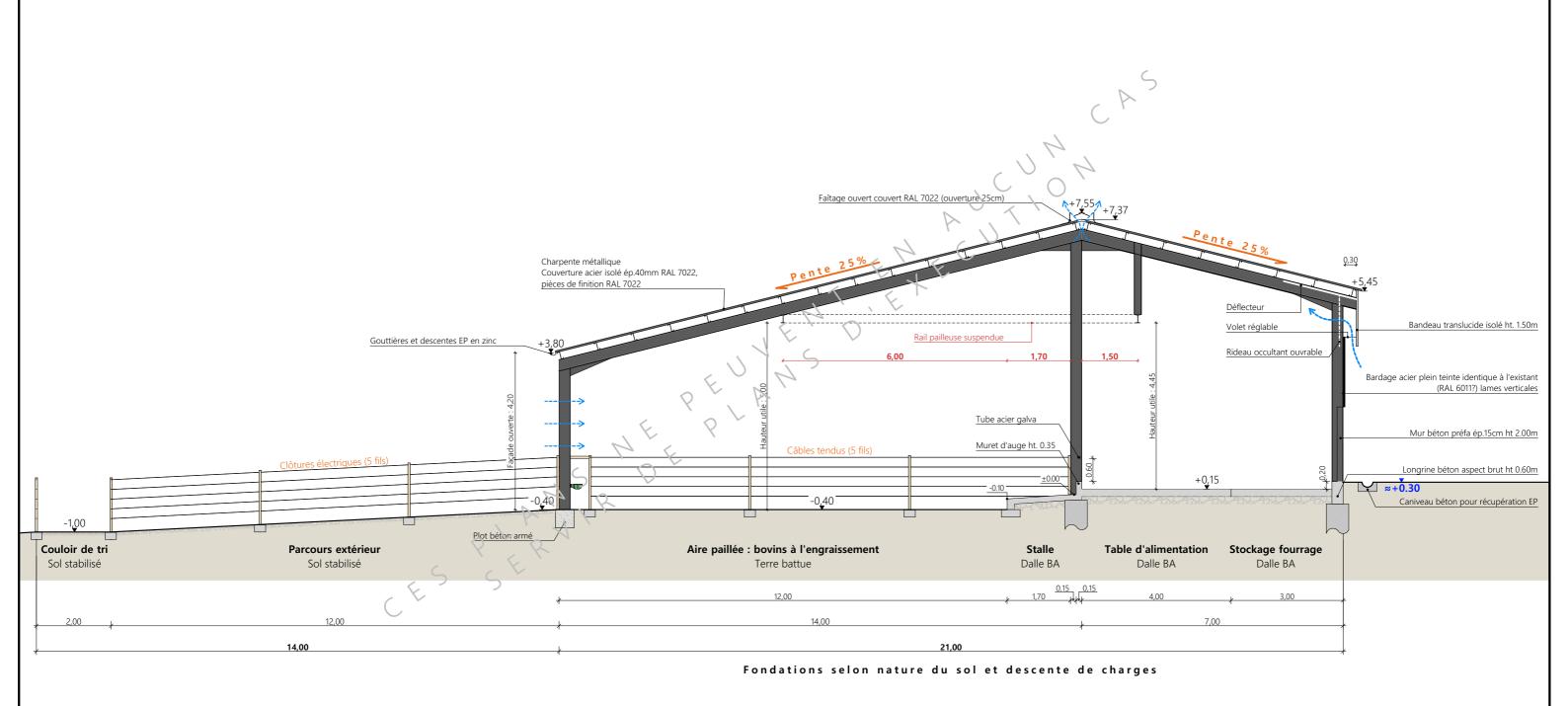
16CH01 1/4

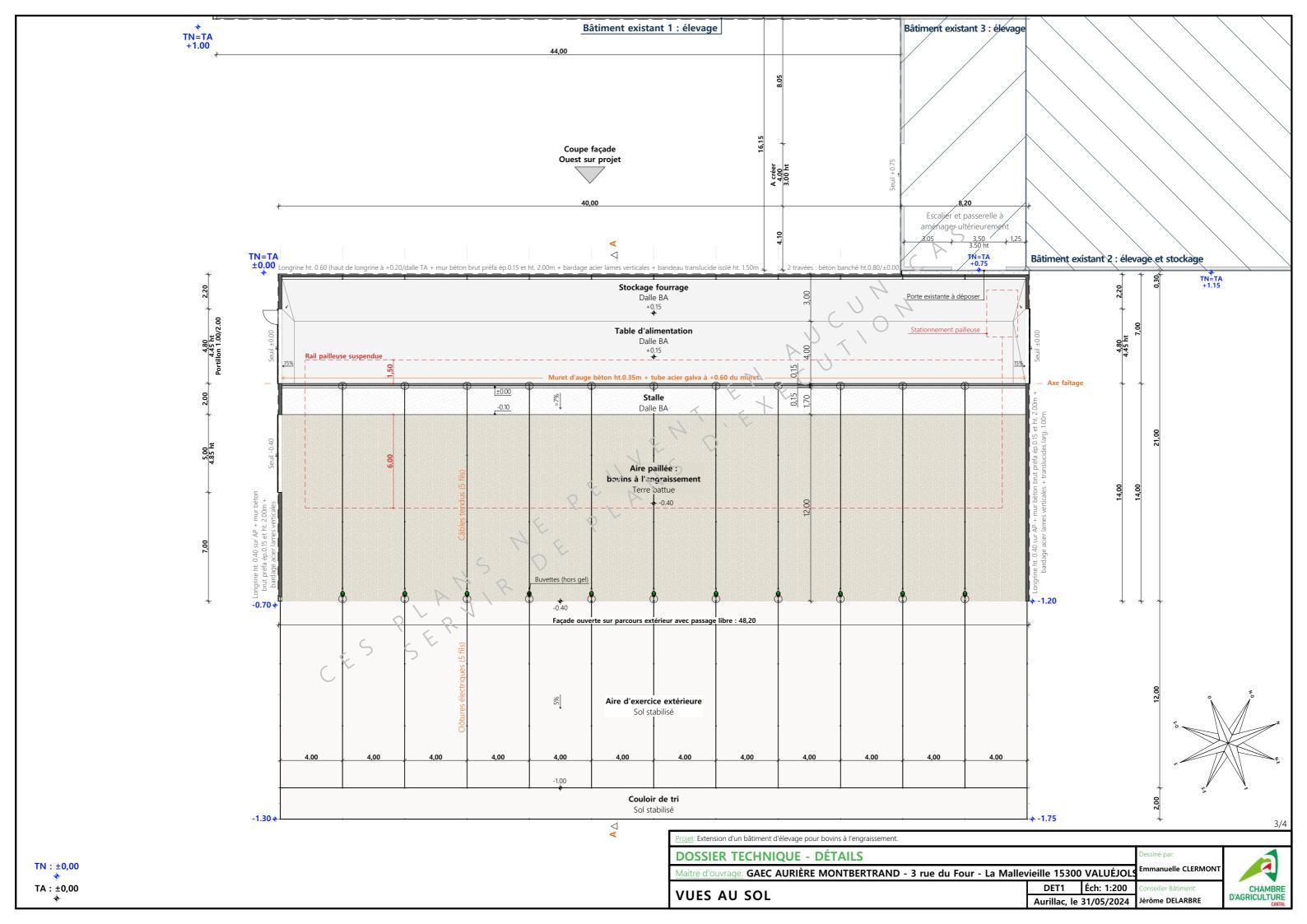
N° de page:

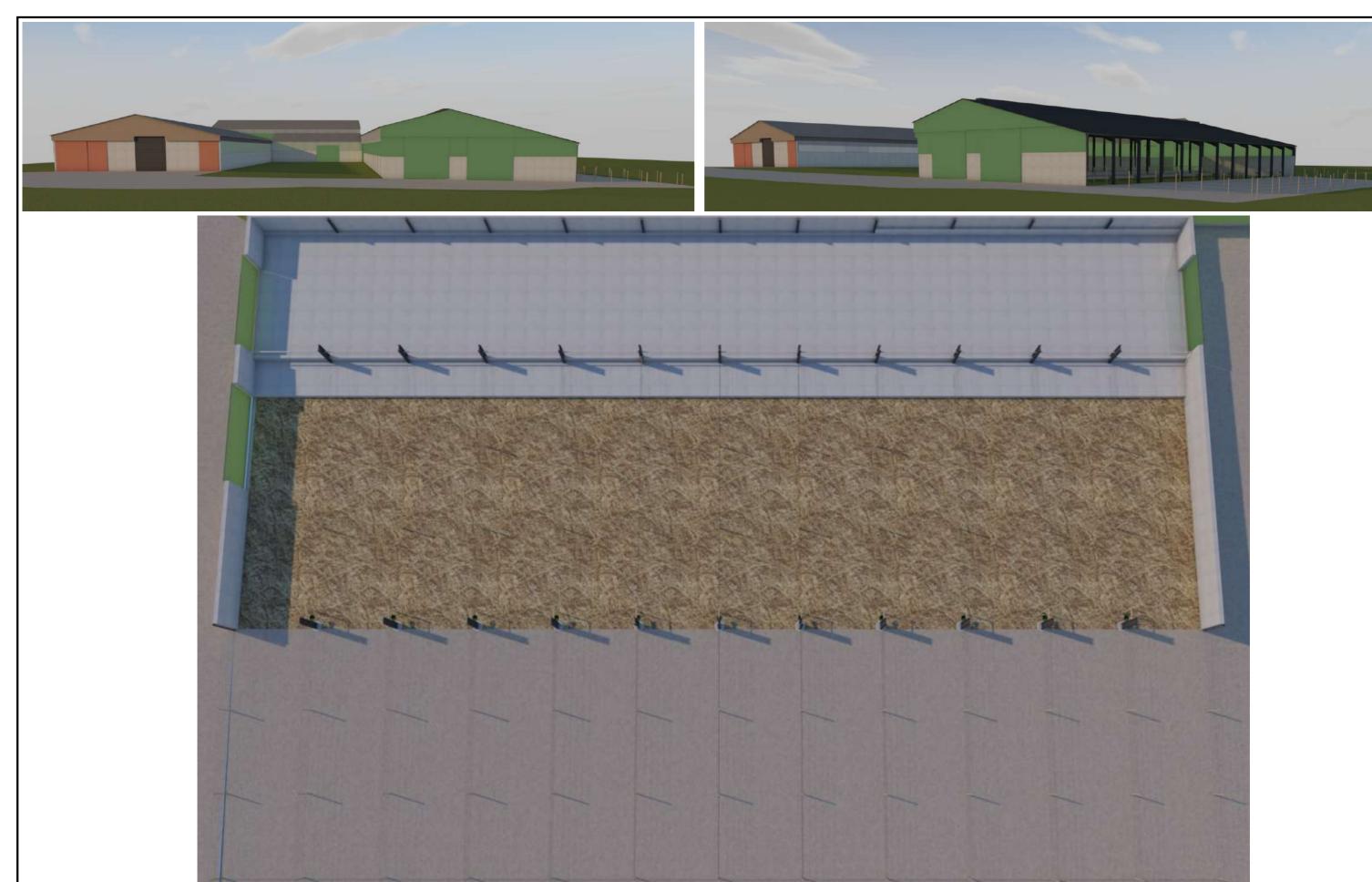
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux







<u>rojet</u>: Extension d'un bâtiment d'élevage pour bovins à l'engraissement.

PERSPECTIVES

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS Maitre d'ouvrage: GAEC AURIÈRE MONTBERTRAND - 3 rue du Four - La Mallevieille 15300 VALUÉJOL Emmanuelle CLERMONT

DET3 Éch: sans Aurillac, le 31/05/2024 Jérôme DELARBRE